

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU Jeudi 28 Septembre 2017

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations :

- Remplacement des lisses au stade de football
- Poursuite de la Mission AMO pour les travaux assainissement 2017 et 2018
- Réalisation d'un audit énergétique à la cantine scolaire.
- Acquisition de mobilier scolaire aux écoles
- Un jeu extérieur à l'école Maternelle
- Installation d'un système de vidéosurveillance.

L'Association de Gymnastique Volontaire bénéficie d'une subvention exceptionnelle pour leur investissement au bal du 13 Juillet dernier.

Les contrats de travail des professeurs de musique de l'Harmonie Municipale sont reconduits pour l'année 2017/2018.

Un peintre a été recruté pour une période de 15 jours afin de suppléer les agents communaux.

L'Assemblée décide d'apporter un soutien financier aux sinistrés de l'ouragan IRMA.

Un 3^{ème} columbarium va être posé au cimetière communal.

Le Conseil Municipal opte pour le maintien de l'éclairage public pendant la nuit avec une baisse d'intensité de 20h00 à 07h00.

Vu pour être affiché le **Jeudi 5 Octobre 2017**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriale

A **ESQUERDES**
(sceau de la mairie)

Le **5 Octobre 2017**

Le Maire
(Signature)